

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

	Cadre réservé à l'autorité environnementale						
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :					
27/04/2018	27/04/2018	2018-6542					
	1. Intitulé du projet	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE					
Gendarmerie de Libourne - Locaux de Service et Logements de Service							
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)					
2.1 Personne physique							
Nom	Prénom						
2.2 Personne morale							
Dénomination ou raison sociale	Linkcity Centre Sud-Ouest						
Nom, prénom et qualité de la personne	Camille Foissy						
habilitée à représenter la personne morale	statatatata						
RCS / SIRET 3 7 8 1 1 7 6	5 9 0 0 0 2 9 Forme juridique	SNC					
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire	n°1					
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	ıu des seuils et critères annexé à l'article R. 1.	22-2 du code de l'environnement et					
	dimensionnement correspondant du projet	22 2 do code de l'environnement el					
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard de	s seuils et critères de la catégorie					
39. Travaux, constructions et	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'a	utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)					
opérations d'aménagement donnant	Les aménagements correspondent à la cré	ation d'une SDP de 10 055 m², sur					
lieu à un permis de construire,	un terrain de 14 778,33 m².						
	4. Caractéristiques générales du projet						
	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du	formulaire					
4.1 Nature du projet, y compris les évent	uels travaux de démolition						
1ère phase : Travaux de démolition et d	ésamiantage des bâtiments existants						
2ème phase : Construction des locaux de service en R+1 de la Gendarmerie (environs 2 024 m² de surface de plancher)							
ainsi que 4 bâtiments de logements en R+2 (environ 8 031 m² de surface de plancher).							

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet
Les différentes brigades de la Gendarmerie de Libourne et des alentours sont éclatées sur plusieurs sites. Le souhait du Ministère de l'Intérieur est de regrouper les brigades et de loger les gendarmers et leurs familles pour un meilleur fonctionnement de leurs services et une meilleure réactivité lors des opérations.
Ainsi, grâce à se projet, ce sont 86 familles de gendarmes qui seront réunies sur une site avec 7 brigades de gendarmerie distinctes.
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
L'entreprise Bouygues Bâtiment Centre Sud-Ouest sera l'entreprise générale responsable des travaux avec Linkcity Centre Sud-Ouest en Maître d'Ouvrage.
Une première phase de désamiantage et démolition des anciens locaux du Collège Château Gayard (7 bâtiments pédagogiques et techniques) permettra le démarrage des travaux de construction.
Pendant 18 mois de travaux, ce sont donc les Locaux de Services Techniques de la Gendarmerie qui verront le jour ainsi que les 4 bâtiments de logements.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Les bâtiments seront exploités par un investisseur final, Gironde Habitat, qui loge aujourd'hui 36 000 personnes et gère 17 600 logements sur des territoires aussi bien urbains que ruraux.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).								
Certificat d'Urbanisme de Simple Information déposé le 09/12/16 (cf. Annexe 9)								
Le dossier du Permis de Construire est en cours de montage et sera déposé à la mi-Mai 2018. Le PC sera purgé de tout recours au premier trimestre 2019.								
Le PC sera purge de tout recours au premier trimestre 2019.								
	projet et superficie globale de l'opération - préciser le	s unités de mesure utilisées						
	deurs caractéristiques	Valeur(s)						
Surface du terrain Emprise au sol - Logements		14 778,33 m ² 3 158,2 m ²						
Emprise au sol - Gendarmerie		2 178,2 m ²						
Surface de Plancher Espaces en plein terre		10 055 m ² 4 368,2 m ²						
Parameter		4 000,2 III						
4.6 Localisation du projet								
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques Long. 0_ ° 14	4·20 <u>"N</u> Lat.44·54·15"2						
Parcelles cadastrées 000CH368 et 00CH301, accessibles depuis le n°47 boulevard Quinault et le n°43 avenue du Château Gayard. 33500 Libourne	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Point d'arrivée : Long ° Long ° Libourne (33500)	-'"_ Lat°'_"_ '"_ Lat°'_"						
	oignez à votre demande les annexes n° 2 à 6 ion d'une installation ou d'un ouvrage existant ?							
4.7.1 Si oui, cette installation or environnementale?	o cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluati	Oui Non X						
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemer différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été auto	projet et							

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		\boxtimes	Le projet n'est pas situé dans une ZNIEFF.
En zone de montagne ?		\boxtimes	Le projet n'est pas situé dans une zone de montagne.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		×	Le projet n'est pas situé dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope.
Sur le territoire d'une commune littorale ?		×	Le projet n'est pas situé sur le territoire d'une commune littorale.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		\boxtimes	Le projet n'est pas situé dans un parc naturel, une réserve ou une zone de conservation.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	×		Le territoire est couvert par un plan de prévention du bruit, approuvé le 29/02/2016.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		X	Le projet n'est pas situé dans un bien inscrit, un monument ou un site patrimonial.
Dans une zone humide ayant fait l'objet a'une délimitation ?		\boxtimes	Le projet n'est pas situé dans une zone humide.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	×		La commune de Libourne est couverte par un PPRn Inondation approuvé le 16/06/2003 Le site du projet est situé en dehors de zonage réglementaire.
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	Un diagnostic de pollution des sols au droit du projet a été réalisé. Celui-ci a mis en évidence l'absence de pollution. Le diagnostic complet est présent en annexe 8.
Dans une zone de répartition des eaux ?	×		Le projet est situé dans une zone de répartition des eaux au titre du bassin superficiel du bassin versant superficiel de l'Isle. ZRE 3302 Arrêté n°E2005/14 du 28/02/2005.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	Le périmètre de protection le plus proche est situé à 1300 m au Nord du projet.
Dans un site inscrit ?		×	Le projet n'est pas situé dans un site inscrit.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		×	Le projet est situé à 500 m à l'Est de la SIC FR 7200660 "La Dordogne".
D'un site classé ?		×	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Appréciez sommairement l'impact potentiel Incidences potentielles Le projet ne comprend aucun aménagement souterrain et ne nécessite aucun prélèvement des eaux souterraines. Engendre-t-il des prélèvements X d'eau? Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications X prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Le bilan des matériaux n'est pas disponible à l'heure actuelle mais le projet ne prévoit pas de mouvements des terres notables. Est-il excédentaire X en matériaux? Le bilan des matériaux n'est pas disponible à l'heure actuelle mais le projet ne prévoit pas de mouvements des terres notables. Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les X ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la X П biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il X susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	\boxtimes	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	×	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	×	La commune de Libourne est soumise à un double risque d'inondation : inondation par submersion marine et inondation par débordement de la Dordogne. Le PPRi de la commune indique cependant que le périmètre du projet est situé en dehors du zonage à caractère inondable et n'est donc pas concerné par le risque inondation.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		Le projet est implanté sur des parcelles en partie occupées aujourd'hui par les bâtiments désaffectés contenant de l'amiante. Des travaux de désamiantage seront réalisés avant la travaux du projet à proprement parler.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	×	La demande des gendarmes en termes de nombre de places pour le stationnement est conforme avec l'expression du PLU : pas de sur-traffic engendré par ce projet donc.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	\boxtimes	Les locaux de service sont comparables à des bâtiments tertiaires classiques. Pour la partie logements, rien à signaler.

				Le projet n'est pas de nature a engendrer des nuisances olfactives.
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		×	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		×	Le projet concerne l'aménagement d'une gendarmerie et de logements. Ce projet n'est pas source de de vibration. La phase travaux pourra être génératrice de vibrations. Les entreprises en charge des travaux, organiseront leur chantier de manière à réduire au maximum les nuisances.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concemé par des émissions lumineuses ?		×	Le projet n'est pas de nature a engendrer des nuisances lumineuses
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		×	Le projet correspond à des installations qui n'auront pas de rejets dans l'air.
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	×		EP : infiltration + assainissement collectif EU: assainissement collectif
	Engendre-t-il des effluents ?	×		EP : infiltration + assainissement collectif EU: assainissement collectif
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		×	

	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	×	Aucun site patrimonial n'est présent au droit du projet. En revanche, une découverte archéologique fortuite durant les travaux ne peut être exclue.
		\boxtimes	
approuves	ences du projet identi ; ? Non X Si oui, décriv		sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
			*
	n ces du projet identifi é Non X Si oui, décriv		nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
я			
ð			

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

Conception du projet dans une démarche ERC, Eviter-Réduire-Compense :

- 1. Intégration du projet dans son environnement
- > large part d'espaces de pleine terre au sein du projet
- > espace de stationnement planté à raison d'un arbre par stationnement, soit 168 arbres pour 168 places
- > conservation des accès existants
- > implantation des bâtiments de manière à réduire les incidences sur les riverains
- 2. Réalisation d'une étude de sols afin d'identifier les enjeux de pollution potentielle

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Se reporter à la notice environnementale jointe.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

		$\overline{}$					
	Objet						
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X					
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	\boxtimes					
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	×					
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	\boxtimes					
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	×					
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	×					

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 : Notice environnementale par INGEROP

Annexe 8 : Etudes pollution par Alios Annexe 9 : Certificat d'urbanisme

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

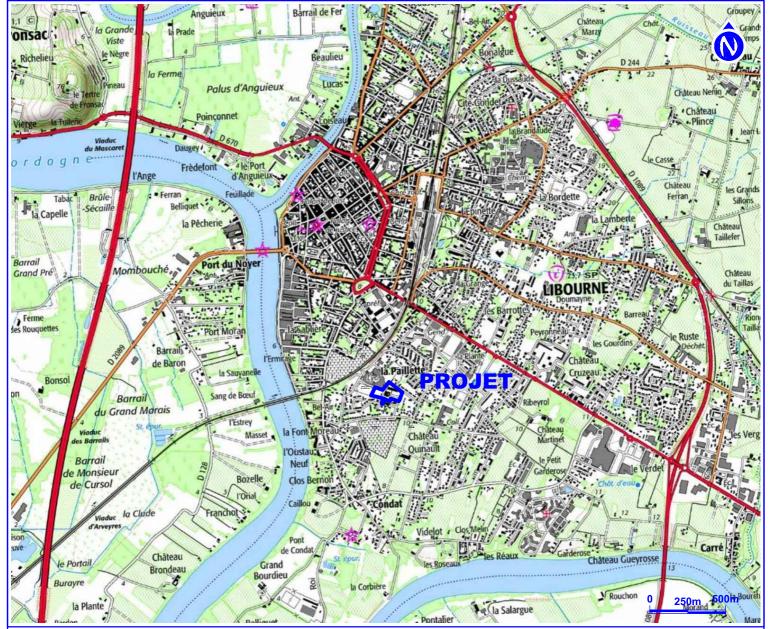
Bordeaux

le, 26/04/2018

Signature

P/O A. MONTEGUT LINKCITY CENTRE SUD-OUEST

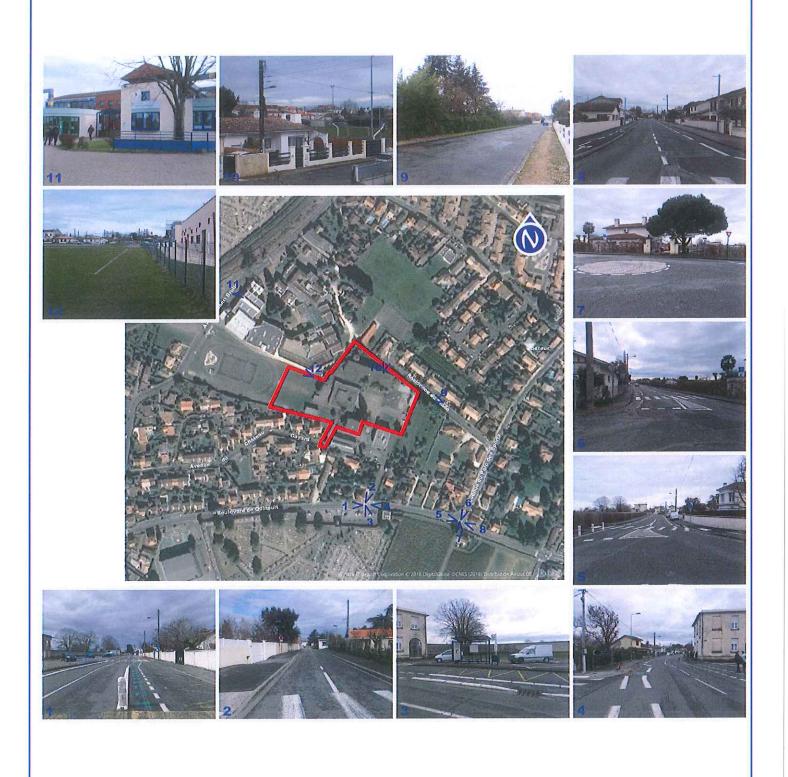
SNC au capital de 15 000 € Le Séville - 22, avenue Pythagore - BP 70202 33708 MERIGNAC CEDEX Tél. 05 33 65 26 26 378 117 659 RCS Bordeaux - IE FR 69 378 117 659



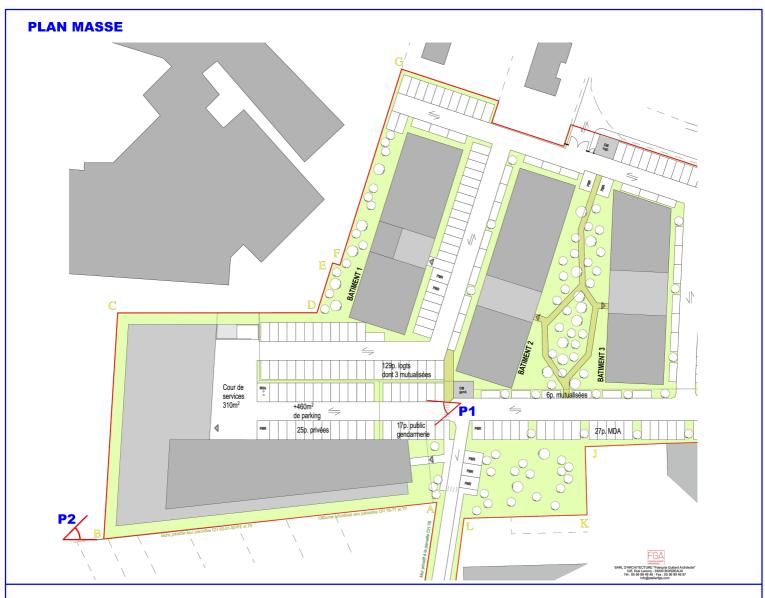
Source : ttp://www.geoportail.gouv.fr/



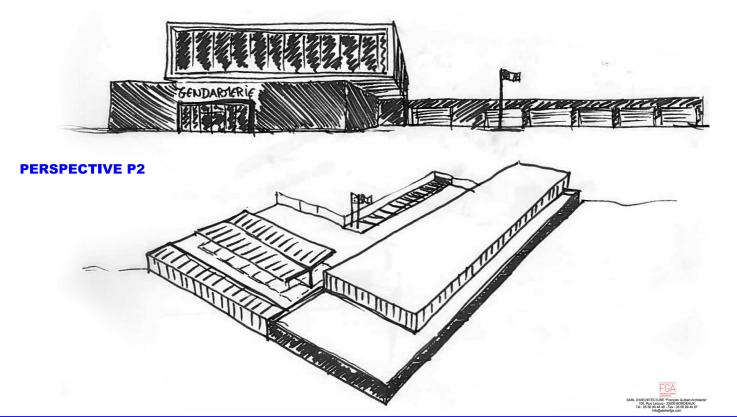
ANNEXE 3 - REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE 01 MARS 2018 PLANCHE 1/2



ANNEXE 3 - REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE 01 MARS 2018 PLANCHE 2/2



PERSPECTIVE P1

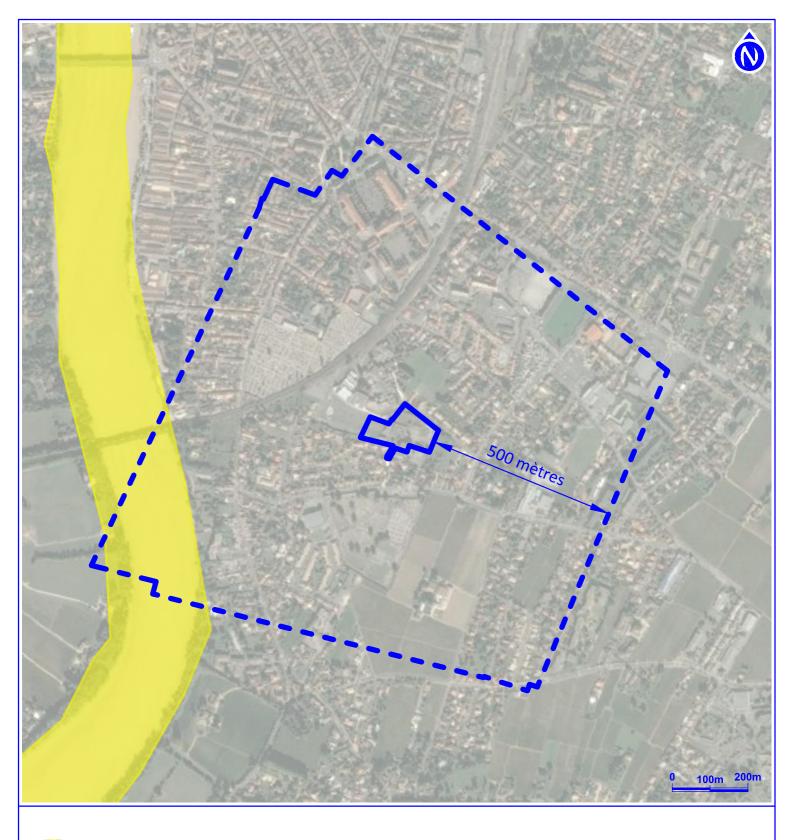


Source: LINKCITY - APS du 01/03/2018

ANNEXE 4 - PLAN DU PROJET



Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) L'AVAP a été approuvée par délibération du Conseil Municipal le 30 septembre 2014.



Réseau Natura 2000 Sites d'Importance Communautaire (SIC) : FR722000660 "La Dordogne"